

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20201029-DL20030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2020

Affichage : 30/10/2020

**SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020**

Pour l'autorité compétente par délégation

 <b>Nombre de membres en exercice</b>		
Appartenance au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>42</b>	<b>41</b>	<b>32</b>

<b>Date de convocation</b>	<b>22/10/2020</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>23/10/2020</b>

<b>DL20030</b>	<b>OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS ENCOMBRANTS ET DECHETS DE VOIRIE DU SITOM SUD GARD A SUEZ RV MEDITERRANEE</b>
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT et le vingt-neuf octobre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SITOM Sud Gard se sont réunis à 18 heures 15 à Nîmes, sous la présidence de Monsieur Frédéric TOUZELLIER 1<sup>er</sup> Vice-Président, conformément à l'article L.2122-17 du CGCT.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER.

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** Amélie BUTEL, suppléante de M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Alain DALMAS, Mme Pascale VENTURINI, M. Daniel Jean VALADE suppléant de M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Jacques GRANAT, Mme Sylvette FAYET, M. Julien PLANTIER, M. Marc TAULELLE, Mme Dolorès ORLAY-MOUREAU suppléante de M. Frédéric PASTOR, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Antoine MARCOS, Mme Tiphaine LEBLOND suppléante de M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Carole SOLANA suppléante de M. Jean-François DURAND COUTELLE, M. David-Alexandre ROUX, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Jacques BOLLEGUE, M. François COURDIL suppléant de M. Frédéric BEAUME

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Michel AZEMA, M. Juan MARTINEZ, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES.

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Gérard DAUTREPPE

**Cté Com. Petite Camargue :** Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS, M. Jean-Paul GERAUD

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. Lionel JEAN

**Cté Com. Pont du Gard :** M. Alain LAGET

**Absents :**

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Bernard ANGELRAS, M. Pierre LUCCHINI, M. Frédéric PASTOR, M. Laurent BURGOA, M. Richard FLANDIN, M. Richard TIBERINO, M. Yoann GILLET, Mme Claude de

GIRARDI, M. Jack DENTEL, Mme Monique BOISSIERE, M. Frédéric BEAUME, M. Jean-François DURAND  
COUTELLE

**Cté Com. Pays de Sommières :** M. Yvan COUDERC

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Marie GILLES

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Frédéric SALLE LAGARDE

**Cté Com. Petite Camargue :** Mme Martine KUFFER

**Cté Com. Pont du Gard :** Mme Christelle ARMANDI

**Avaient donné procuration :**

Mme Martine KUFFER à M. Didier LEBOIS,

Mme Claude de GIRARDI à M. Julien PLANTIER,

M. Jack DENTEL à M. Jacques BOLLEGUE,

Mme Monique BOISSIERE à M. Marc TAULELLE

**Secrétaire de séance :** François COURDIL

Monsieur le 1<sup>er</sup> vice-président expose à l'assemblée qu'il s'agit de renouveler le précédent marché s'achevant le 30 septembre 2020 et qui avait été attribué à la société SUEZ.

La consultation porte sur la valorisation et le traitement des encombrants apportés par les usagers dans les différentes déchèteries des collectivités adhérentes, ainsi que les déchets de voiries collectés par les services techniques de communes du territoire ou leur prestataire.

La durée du futur marché est fixée du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021. Il pourra être reconduit deux (2) fois pour une durée de 1 (un) an supplémentaire (chaque fois) par reconduction expresse, sans que le titulaire puisse s'y opposer.

Liste des candidats ayant remis une offre :

- SUEZ RV MEDITERRANEE
- COVED

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 2124-2, L 2410-1, L 2411-1 du code de la commande publique ;

CONSIDERANT qu'une procédure d'appel d'offre ouvert a été lancée pour la valorisation et le traitement des déchets encombrants et des déchets de nettoyage de voirie du SITOM Sud Gard,

CONSIDERANT que la commission d'appel d'offre du 11 septembre 2020 a décidé de retenir l'offre de la Sté SUEZ RV MEDITERRANEE comme la plus économiquement avantageuse,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**Article 1 :** D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché de valorisation et traitement des de voirie du SITOM Sud Gard avec la société SUEZ RV MEDITERRANEE – CS 17216 – rue Antoine Becquerel – 11785 NARBONNE CEDEX.

**Article 2 :** D'approuver les clauses du marché définies ci-dessous :

Désignation	P.U en € HT/ tonne	TGAP applicable en 2020	P.U en € HT/ tonne TGAP incluse
Encombrant	120,00 €	25,00 €	145,00 €
Déchets de nettoyage	120,00 €	25,00 €	145,00 €
Tri, évacuation et traitement des indésirables	175,00 €	25,00 €	200,00 €

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 32  
 Nombre de votants : 32 + 4 pouvoirs  
 Abstention : 0  
 Contre : 0  
**Approuvé à l'unanimité**

Le Président du SITOM SUD GARD

Richard TIBERINO



